

## **Déchets: Les hôtels se mettent au tri sélectif**

### **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-06-2010 22:26:13

- **Une charte signée entre le département du Tourisme et un GIE**
- **Agadir, Marrakech et Casablanca, dans une première phase**
- **Un statut pour les chineurs**

Le ministère du Tourisme s'engage pour l'environnement. Il a signé, lundi 7 juin, avec Progrès Action Citoyenne une charte pour sa préservation. Il s'agit d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) à vocation environnementale, qui a été distingué cette année par le Trophée Maroc du tourisme responsable (1) dans la catégorie Environnement. Cette convention porte sur la collecte des déchets triés, essentiellement le papier, carton et plastique. Déchets qui seront par la suite acheminés vers des entreprises de recyclage qui se chargeront de les revaloriser. La charte prévoit l'extension progressive de la démarche aux établissements de formation sous la tutelle du ministère du Tourisme.

En vertu de la charte signée avec le département du Tourisme, Progrès Action Citoyenne s'engage à mettre à disposition des bacs de tri sélectif et à offrir les moyens techniques pour le recyclage et ce, à titre gracieux. Le GIE s'engage également à former le personnel des hôtels et des restaurants au tri sélectif. Pour l'heure, 40 hôtels et 63 restaurants d'Agadir, 17 hôtels de Marrakech et 8 hôtels sur Casablanca sont concernés. Pour ce qui est de la collecte des déchets, elle sera mise en place en collaboration avec les signataires de la charte. A chaque passage, un bon d'enlèvement est remis à l'établissement auprès de qui les déchets ont été collectés. Et une fois par mois, un bordereau de suivi des déchets industriels lui est remis conformément à la loi. Des documents destinés à assurer la traçabilité des déchets dans le but de prétendre à des programmes de labellisation et de certification, notamment la Clé verte. Une fois collectés, les déchets sont ensuite dirigés vers les centres de tri de Progrès Action Citoyenne où ils subissent une dernière vérification de conformité avant d'être acheminés vers les filières de valorisation adéquat.

Le programme Progrès génère d'importants besoins en main-d'oeuvre aussi bien au niveau de la collecte que des centres de tri des déchets. Ainsi, 50 et 35 emplois ont déjà été créés respectivement à Agadir et Marrakech et d'autres sont prévus au fur et à mesure de l'extension du programme.

Par ailleurs, les chineurs, qui ont toujours eu accès aux déchets, ne sont pas en reste. Le GIE les intègre dans son plan social et les favorise à l'embauche pour la collecte et les centres de tri. De ce fait, les chineurs acquièrent un statut social et bénéficient d'avantages comme la CNSS. 2,5 millions de DH ont été mobilisés sur Agadir et 3 autres millions seront nécessaires au cours des cinq prochaines années.

**(1) Le Trophée Maroc du tourisme responsable est remis par le ministère du Tourisme.**

L'économiste